



Le Président

Circulaire n°03/14
Nos Réf. : JLD/JS/EG
Objet : Préparer dès à présent l'après-municipales
Pièces jointes : 2

Destinataires :
Tous les organismes Hlm

Paris, le 15 janvier 2014

Madame, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur le Directeur,

Cher(e) collègue,

Les 23 et 30 mars prochains auront lieu les élections municipales, qui confieront à de nouvelles équipes, municipales et intercommunales, la responsabilité de l'action publique locale au cours des six prochaines années.

La période électorale va naturellement mettre en avant dans le débat public la question du logement. Nous devons veiller à ce que ce temps démocratique soit une opportunité de faire émerger des propositions nouvelles et de valoriser l'apport que peut constituer le logement social pour un territoire.

Les nouveaux élus seront, par ailleurs, des interlocuteurs clés pour la réalisation des objectifs de construction et de réhabilitation pour lesquels le Mouvement Hlm s'est engagé avec l'Etat dans le cadre du Pacte d'objectifs et de moyens.

La valorisation du rôle du logement social comme atout pour le développement local, dès à présent auprès des candidats et du grand public, puis très rapidement après les élections auprès des nouvelles équipes afin que le logement social constitue une priorité d'action de leur mandat, représente ainsi un fort enjeu pour le Mouvement Hlm.

Ces élections coïncideront aussi avec un renouvellement important du cadre législatif et réglementaire dans le champ de l'habitat : réforme de la politique de la ville, loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPAM)...

Au-delà d'une sensibilisation aux fondamentaux du logement social pour les équipes dont ce sera le premier mandat, le Mouvement Hlm et les collectivités auront à s'approprier collectivement ce nouveau cadre.

Plus largement, un enjeu croissant pour le Mouvement Hlm sera de faire valoir son expertise, son savoir-faire et sa capacité d'innovation auprès de collectivités plus exigeantes à mesure qu'elles montent en compétences dans le domaine de l'habitat et que leur champ d'intervention s'étend au-delà du logement social (copropriétés dégradées, hébergement...).

Les organismes Hlm que vous représentez ainsi que les Associations régionales doivent être au premier plan de cette relation de confiance que nous voulons construire avec les collectivités locales.

Afin d'accompagner au plan national vos propres actions dans les territoires, l'Union sociale pour l'habitat a élaboré un dispositif de communication visant à promouvoir le logement social auprès des futurs élus tout au long de l'année 2014 :

► **le 6 février 2014 : l'organisation à Paris d'un petit déjeuner débat sur le thème « Maires et logement social : quels défis, quelles ambitions ? ».** L'Union présentera notamment, avec l'institut TNS Sofres, une enquête inédite sur la perception et les attentes des candidats et des maires en matière de logement social, en présence d'une soixantaine de participants (élus et candidats, partenaires institutionnels...)

► **février 2014 : la diffusion d'une brochure « Hlm : les 12 questions que se posent les maires » et d'un film d'animation de 3 minutes présentant les grandes étapes d'un projet Hlm**

► **avril ou mai 2014 : l'organisation d'une journée professionnelle à destination des organismes Hlm consacrée aux enjeux de la nouvelle mandature (à l'étude)**

► **mai 2014 : la publication d'un guide pratique sur le logement social à destination des élus locaux et des cadres territoriaux en partenariat avec le Courrier des Maires**

► **23-25 septembre 2014 : l'organisation d'un événement spécifique pour les nouveaux élus et les délégués au Congrès Hlm de Lyon**

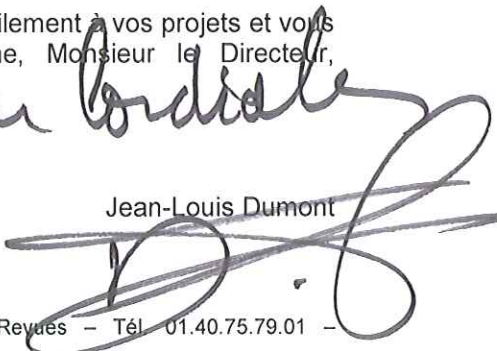
► **25-27 novembre 2014 : la participation de l'Union au Salon des Maires et des Collectivités Locales, qui se tiendra à Paris parallèlement au Congrès des Maires (à l'étude)**

Le détail de ces différentes actions est présenté en pièce jointe. Vous trouverez également ci-joint une note rappelant les règles et précautions générales à prendre en période électorale en matière de communication institutionnelle.

Nous espérons que ces premières informations contribueront utilement à vos projets et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Louis Dumont

Jean-Louis Dumont



Contact : Joachim SÖETARD, Directeur de la Communication et des Revues - Tél. 01.40.75.79.01 - joachim.soetard@union-habitat.org